

Département de
Maine et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LONGUÉ-JUMELLES**

Séance du 27 Janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric MORTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. MORTIER Frédéric - PEHU Nicole - LEFEBVRE Sylvain - PLOQUIN Nathalie - PEGE Patrice - LEROUX Laëtitia - NIORE Yann - DELAUNAY Marie-Thérèse - LEGENDRE Jean-Pierre - LE COQ Sylviane – LABUSSIÈRE Gilles - RICHARD Françoise - CHAUSSERAIS Samuel - MANCEAU Nathalie - RICOU Michel - DUPUIS Alain - RAPICAULT Cynthia - GABILLER Christophe - MABILLEAU Danielle - MORAND Edgar - SCHOUBERT Odette - ROGEREAU Monique - RUEL Guylène - BOUDIN Maryvonne - JOUBARD Jean-Pierre

Absents excusés :
GUILLET Véronique donne pouvoir à DELAUNAY Marie-Thérèse
LHERMITEAU Perrine donnant pouvoir à PEHU Nicole
MARIONNEAU Jean-Noël donnant pouvoir à ROGEREAU Monique
TOUATI Karim

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 19/01/2026
Date d'affichage : 30/01/2026
Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 25

Objet : Finances – terrain synthétique de football – subvention DETR/DSIL - (01/2026-9)

La construction d'un terrain football synthétique représente un montant de 1 091 867,97 € HT. Le projet est susceptible de bénéficier d'une aide financière de l'État au titre de la DETR secteur d'intervention « Solidarité-Santé-Sport-Culture », de la DSIL ou tout autre dispositif porté par l'Etat.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la circulaire préfectorale du 11 décembre 2025 relative à la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour 2026 ;

Sur proposition de Monsieur LEGENDRE, Adjoint au Maire en charge des Sports,

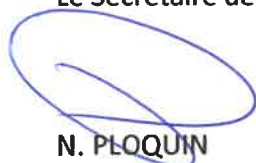
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 27 voix pour et 1 abstention (Mme ROGEREAU) :

- **APPROUVE** le projet de construction d'un terrain de football en synthétique au stade de la Guiberderie à Longué-Jumelles,
- **SOLLICITE** une subvention, auprès de L'Etat et de tout autre organisme institutionnel, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour 2026, aussi élevée que possible, à savoir 35% du coût hors taxes,
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération comme suit :

DEPENSES - HT		RECETTES	
Construction terrain de football	989 664,00 €	Autofinancement communal	282 153,79 €
Travaux d'éclairage	102 203,97 €	DETR (35%)	382 153,79 €
		Agence nationale du sport (30%)	327 560,39 €
		Conseil Départemental	100 000,00 €
TOTAL	1 091 867,97 €	TOTAL	1 091 867,97 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le Secrétaire de séance,


N. PLOQUIN


Le Maire,
F. MORTIER